



Province de Québec
MRC de Bécancour
Municipalité de Sainte-Françoise

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article 152 du Code municipal du Québec, AVIS SPÉCIAL est donné par la soussignée, Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Françoise, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée pour être tenue le **mardi 28 novembre 2023 à 20h** à l'arrière de la Salle municipale (ancien bureau municipal) située au 563, rang 10 et 11 Est et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Dépenses à approuver
 - 5.1 Déneigement des stationnements municipaux et du point d'eau – Octroi d'un contrat
6. Période de question
7. Levée de l'assemblée

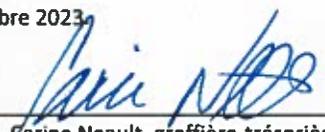
Donné à Sainte-Françoise, ce 23 novembre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière

Certification de publication
(articles 335 et 346 du Code municipal)

Je, soussignée, greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Françoise, MRC de Bécancour, certifie que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à Sainte-Françoise, ce 23 novembre 2023.


Carine Neault, greffière-trésorière